



3eme Open International de blitz de Noisiel

Règlement Intérieur

Article 1 : Préambule.

Le 3ème Open International de blitz de Noisiel est un événement organisé par le club de Noisiel Echecs le 19 Avril 2026.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

Les joueurs doivent être licenciés B à la F.F.E. pour la saison en cours (la licence peut être prise auprès du club (organisateur) ou avoir un code Fide (Id Fide) dans une fédération reconnue par la F.I.D.E. (autre que la Fédération Française des Echecs)

Article 2 : Déroulement du tournoi.

a) Cadence :

Blitz 9 rondes cadence Fischer : 5 min + 2s/coup.

b) Lieu des rencontres :

La Salle Polyvalente et Sportive de la Ferme du Buisson 36 Cours du Buisson 77186-Noisiel

c) Accueil des participants :

Dimanche 19 avril : Accueil à partir de 15h30. Pointage et Inscriptions sur place de 15h30 à 16h00. Ronde 1 à 16h30.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront réglé les droits d'inscription et qui auront effectué leur pointage après de l'arbitre de leur tournoi.

d) Règles du jeu :

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E. et notamment l'annexe B spécifiques au jeu Blitz, en se plaçant dans le cadre des article B.3.

En particulier sous condition de réclamation par l'adversaire ou de constatation par l'arbitre avant que le joueur adverse n'ait joué le coup suivant:

- Le 1er coup illégal sera pénalisé d'une minute en plus à la pendule de l'adversaire
- Le second coup illégal met immédiatement fin à la partie, l'arbitre indique alors le résultat en s'appuyant sur les règles du jeu. Si l'arbitre constate la chute d'un drapeau, il déclare la partie terminée comme prévu par les règles du jeu.

Immédiatement après l'issue de la partie, les joueurs communiquent le résultat auprès des arbitres et vérifient qu'il est correctement enregistré. Les deux joueurs doivent remettre les pièces en place. Toute partie dont le résultat n'a pas été donné dans un délai suffisant se verra attribuer comme résultat le double forfait. Sauf décision contraire de l'arbitre, ce résultat sera maintenu pour le classement final du tournoi et uniquement corrigé après le tournoi pour les besoins du calcul du classement Elo.

e) Contrôles ANTI-DOPAGE :

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 3 : appariements et classement.

- Mode : Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).
- Système : Suisse intégral (Règles C04 FIDE).
- Classement :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est obtenu par le Buchholz tronqué (des plus mauvais scores des adversaires), puis par la Performance (logiciel papi).

Article 4 : forfaits.

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 5 minutes de retard est déclaré forfait.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir n'est pas apparié à la ronde suivante. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction juridique de la DNA pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 5 : Les prix.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général et par tranches Elo sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

La liste définitive des prix sera publiée avant 18h. Le classement général publié 15 minutes après la fin de la dernière ronde devient définitif 15 minutes après sa parution et fera foi pour l'établissement de la liste des lauréats.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

1. Prix du classement général
2. Prix spéciaux
3. Prix par tranches Elo

NE POURRONT RECEVOIR UN PRIX QUE LES JOUEURS PRÉSENTS À LA REMISE DES PRIX .

Article 6 : Arbitrage.

Arbitres : Alban LAUER (AFO 2)

Arbitre Adjoint: Yega KAVCIYAN (AFC)

Article 7 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi. Aucun tract n'est accepté sur les tables de jeu. Les téléphones portables ainsi que les appareils électroniques doivent être éteints dans la salle de jeu. Les spectateurs contrevenants seront immédiatement expulsés du tournoi. Les joueurs contrevenants perdront automatiquement leur partie.

L'arbitre en chef :
Alban LAUER

Le président du comité d'organisation :
Narayanin OUPINDRIN